



La Commission Sportive

Lyon, le 23 janvier 2023

Nos Réf. : ST - DM L N°038

Destinataires : Membres de la
Commission Sportive

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE
Compte Rendu N° 02
Réunion en visio à 9h30 le 12 janvier 2023
En attente d'adoption

Présents

Messieurs	Daniel Maisonnial	Président CRS
	Emmanuel Juchereau	Membre CRS
	Richard Smouts	Membre CRS
	Bernard Thivillier	Membre CRS
	Gilles Wojciechowski	Membre CRS
	François De Tschudy	Membre CRS
Madame	Sandrine Lurol	Membre CRS
Excusé :	Jérôme Mialon	Membre CRS

1. Championnats régionaux

- Aucun forfait général après la parution des calendriers, les 8 poules de 10 sont complètes et tous les matchs de la phase aller ont été joués avant le début de la phase retour.
- Certaines équipes n'étant pas en règle avec les obligations d'arbitrage, la CRA n'a pas désigné d'arbitres pour les matchs à domicile en début de saison. La situation est redevenue pratiquement à la normale.
- En application de l'article 4 du RGER, modifié lors de l'AG du 3/12/2022, les équipes pas à jour de l'engagement financier (1 équipe à la date d'aujourd'hui) ou n'ayant pas rempli leurs obligations d'arbitrage (une dizaine d'équipes concernées) se verront notifiées par courrier les sanctions sportives prévues dans cet article.
- Un appel à candidature pour l'organisation des 4 finales régionales le samedi 13 mai 2023 sur un même lieu va être lancée.
- La commission a commencé à travailler sur les DAF de la saison en cours. Il ne manque que quelques licences à certains clubs mais cela devrait se régulariser sans problèmes. Pour les unités de formation, avec le nombre de licenciés en hausse, et donc le nombre d'équipes, les quotas demandés devraient être atteints sauf pour le VO Le Puy qui n'a pas d championnats jeunes dans son département. A suivre.
- La commission décide de ne pas lancer de consultation sur la formule du championnat pré-national avant la fin de l'olympiade afin de favoriser la stabilité de nos championnats.

2. Compétitions Jeunes

- CDF
Qualifications 5^{ème} tour : M21 1M/1F - M18 6M/7F - M15 (4^{ème} tour) 4M/6F - M13 4M/4F, soit 30 équipes sur 160 engagées, sachant que les 4 premiers tours ont été essentiellement régionaux.
- Coupes régionales
En raison du grand nombre de participants, la commission a proposé une coupe Honneur en M18, sous le même format, poule de 9 avec 4 plateaux. Il y aura donc 18 équipes par genre à participer.
En M13, cela n'a pas été nécessaire et en M15, nous attendons les résultats du dimanche 22 janvier.
Il faudra peut-être prévoir un 2^{ème} niveau de poules de 9 dans certaines catégories pour répondre à la demande des clubs.
- Organisation des finales et récompenses
Un appel à candidatures va être lancé pour l'organisation des finales jeunes, le dimanche 14 mai pour les M15 et le dimanche 4 juin pour les M13 et M18.
Bernard Thivillier va préparer la commande des récompenses pour l'ensemble des compétitions régionales 22/23

3 Questions diverses

- Fonctionnement de la commission
Pour décision non prévue dans les règlements, un doodle sera envoyé à tous les membres avec réponse demandée dans les 24h. Les affaires courantes continueront d'être traitées par le président et la secrétaire.
- Finale régionale Compet lib
Elle aura lieu cette année dans le 42, certainement à l'ASPTT Saint-Etienne le dimanche 2 avril.
Elle regroupera 4 ou 6 équipes en fonction du nombre de CD qui participeront.
- Situation de l'ASUL
La commission suit avec attention la situation de ce club en grande difficulté financière mais qui n'a pas cette année, d'équipe dans nos championnats régionaux seniors.
- RPE des compétitions régionales 23/24
La saison prochaine le BRI sera remplacé par un RPE pour chaque épreuve sur le modèle de la FFvolley. Certains articles devront être transférés dans le RGER car ils sont permanents.
Après discussion, certains points seront corrigés avant présentation de ces documents au Co Dir puis à l'AG.
La commission propose d'aligner le nombre d'étrangers hors UE en championnats seniors sur celui des championnats nationaux, c'est-à-dire UN par équipe.

Le Président
Daniel Maisonnial